

Inscriptions et règlements:

- **Inscriptions du lundi 4 au vendredi 8 décembre** soit par l'Extranet soit en remplissant une fiche d'inscription papier et en la déposant au centre de loisirs.
- Nous prenons en compte l'inscription de votre enfant pendant ces dates. Au-delà de celles-ci, votre enfant ne pourra être accueilli que dans la limite des places disponibles.
Le nombre de places pour les sorties est limité, une liste d'attente est ensuite établie par ordre d'arrivée des demandes.
- Toute annulation ne pourra être prise en compte que **par écrit** au moins **7 jours avant** la date réservée.
- Le règlement se fera dès réception de la facture par chèque bancaire, CESU, ANCV, espèces.

Les aides:

- Si vous êtes titulaire de la Carte Vacances délivrée par la CAF 31 ou si vous faites partie du CE AIRBUS, pensez à nous communiquer les justificatifs afin de bénéficier des prises en charge.
- Le CCAS peut aider certaines familles boulocaines (renseignements au Centre de Loisirs).

✉ enfance-bouloc@loisireduc.org

☎ 05 61 82 35 83

« Le nouvel an des enfants »

Journée inter centres

à Villaudric

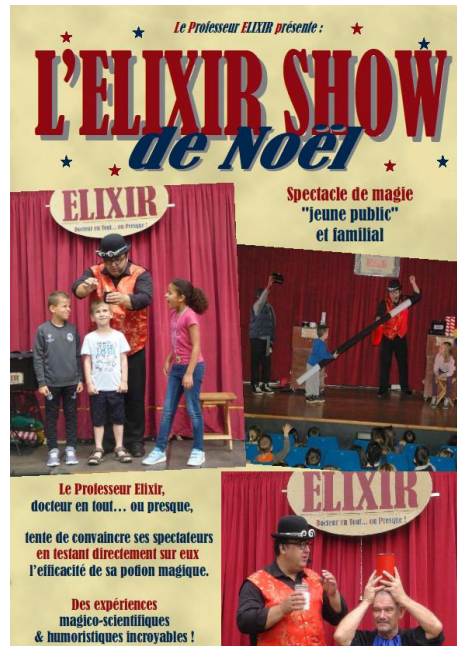
le 4 janvier 2018

« Professeur Elixir Show »

Spectacle offert

Départ : 9h30

Retour : 17h30



Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)



Toutes les activités s'inscrivent dans le cadre du
Projet Pédagogique du Service Enfance de Bouloc
(consultable au Centre)





L'accueil des enfants de maternelle se fera au centre de loisirs élémentaire situé en face de la mairie.



PROGRAMME

Semaine du 2 au 5 janvier 2018

« En 2018, c'est moi la star ! »

*Viens fabriquer le calendrier où toi seule/seul sera la star,
deviens tour à tour un artiste, un pâtissier ou un
photographe !*

*Jeudi, tu rejoindras en bus les copains de Fronton et
Villaudric, tu fêteras ce début d'année... tenue de gala exigée !*

Où ? Au centre de loisirs de Villaudric !

